



Assemblée générale

Distr. limitée
25 septembre 2014
Français
Original: anglais

Conseil des droits de l'homme

Vingt-septième session

Point 8 de l'ordre du jour

Suivi et application de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne

**Bahreïn*, Congo, Djibouti*, Égypte*, Émirats arabes unis, Malaisie*, Nigéria*,
Ouganda*, Soudan*, Soudan du Sud*: amendement au projet
de résolution A/HRC/27/L.27/Rev.1**

27/...

Droits de l'homme, orientation sexuelle et identité de genre

Après le huitième alinéa du préambule, *insérer un nouvel alinéa libellé comme suit:*

Réaffirmant le droit souverain de chaque pays, exercé en harmonie avec les lois et les priorités de développement nationales, dans le plein respect des diverses valeurs religieuses et éthiques et origines culturelles de la population, et conformément aux droits de l'homme universellement reconnus.

* État non membre du Conseil des droits de l'homme.

GE.14-17311 (F) 260914 260914



* 1 4 1 7 3 1 1 *

Merci de recycler

